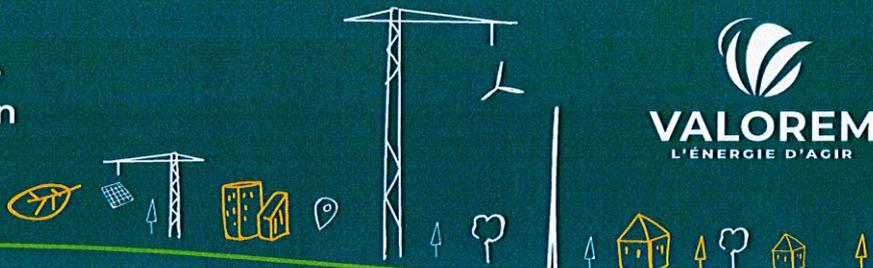


LETTRE D'INFORMATION n°7

sur le chantier du parc éolien de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon



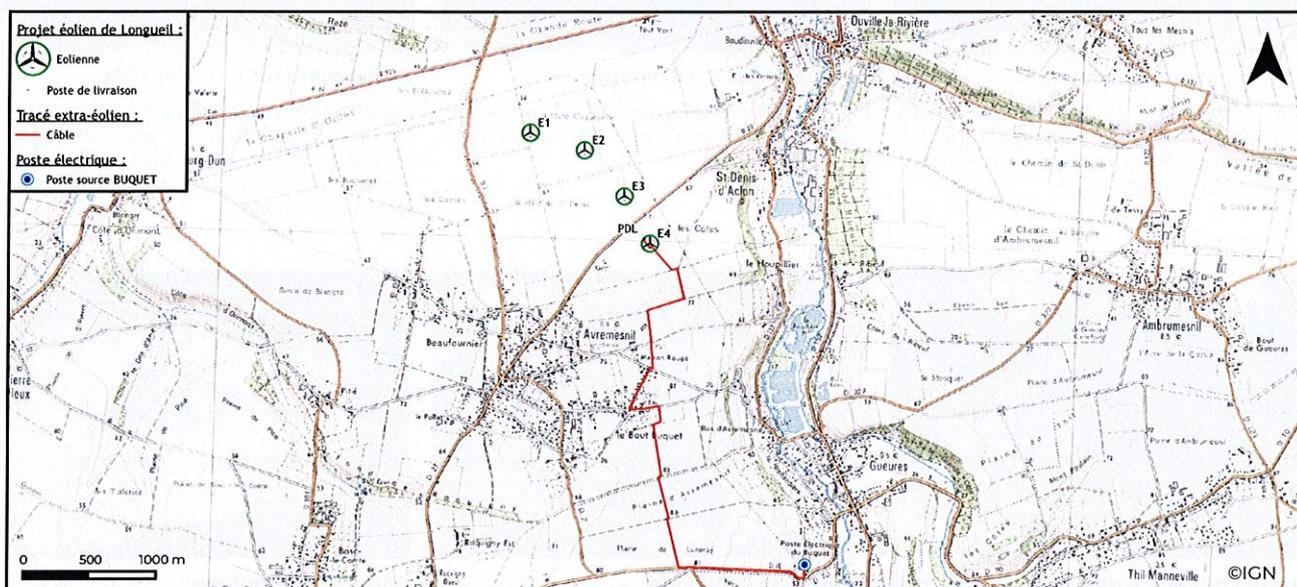
Septembre 2022

En lien avec vos élus, la société VALOREM a développé un projet éolien sur vos communes de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon, dans le prolongement du parc existant du Bourg Dun. Cette lettre vous présente les premières étapes du chantier. Assuré par VALREA, filiale de VALOREM dédiée à la construction, celui-ci a commencé le 7 septembre dernier.

4 NOUVELLES ÉOLIENNES À LONGUEIL ET SAINT-DENIS-D'ACLON

Lancé en 2016, le projet de Longueil Énergies a fait l'objet d'études environnementales et techniques approfondies permettant de définir les spécificités de votre territoire puis l'emplacement adapté à

chaque éolienne. En juin 2020, la préfecture a délivré les autorisations nécessaires à leur construction et exploitation. Après une phase de financement, le chantier a ouvert le 7 septembre 2022.



Planning prévisionnel du chantier

Sept.-Oct. 2022	Oct.-Nov. 2022	Fév.-Avril 2023	Mars - Mai 2023	Été 2023
Réalisation des voiries et plateformes, excavation des fondations	Coulage des fondations des éoliennes	Raccordement du parc éolien au poste source de Gueures, par ENEDIS	Livraison et montage des éoliennes	Phase de tests et mise en service du parc

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'éoliennes	4 éoliennes VESTA V126 de 3 MW chacune (2 à Longueil, 2 à Saint-Denis-d'Aclon)
Puissance du parc	12 MW
Production annuelle estimée	37 000 MWh/an , soit l'équivalent de : - 10 fois la consommation électrique des 2 communes d'implantation * - 16% de la consommation électrique totale de la Communauté de Communes Terroir de Caux * <i>(*Source ENEDIS 2019)</i>
Emissions de CO ² évitées	A production identique, une centrale à gaz émettrait 15 400 tonnes de CO²
Investissement	30 millions d'euros

LES TRAVAUX RÉALISÉS À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022



Mise au gabarit des chemins

Pour permettre l'accès des convois de grande longueur transportant les éléments des éoliennes, les chemins sont renforcés et élargis.



Aménagement des virages

Les virages sont agrandis et renforcés. Ces aménagements sont décompactés à la fin des travaux.



Aménagement des emprises

La terre végétale est décapée pour réaliser les accès, plateformes de montage et excavations accueillant les fondations. Elle est stockée dans les parcelles pendant la durée des travaux.



Ferraillage de la fondation

Un béton est étendu en fond de terrassement pour assurer une assise plane au ferraillage de la future fondation.



Fondation bétonnée

Le béton est amené par toupies et coulé au travers du ferraillage. Environ 550 m³ de béton sont ainsi déversés.



Fondation terminée

La fondation prend sa forme définitive et englobe la partie supérieure (la virole) sur laquelle la base du mât sera boulonnée.

UNE QUESTION ?

Pour toute question relative au chantier :

Votre contact VALREA

Caroline CAPGRAS, ingénieur projet

05 47 30 20 57

caroline.capgras@valrea.fr



Pour toute autre question :

Votre contact VALOREM

Clément MELAYE, responsable du projet

06 22 13 21 55

clement.melaye@valorem-energie.com

Le site internet dédié au projet: www.parc-eolien-longueil.fr